



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Grand River Raceway			
Date	Vendredi 2 août 2024	Heure de départ	18 h 30	
Conditions météorologiques	Partiellement nuageux (Temp : 25 °C)	Vent	9 km/h Sud	
État de la piste	Courses 1 à 10 Rapide (Variante 0 s)			
Nombre de courses	10	Courses de qualification	0	Nombre total d'inscriptions 83
Total des paris mutuels	\$ 198,280			
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef Emma Pote	Juge associé Gary Patterson	Juge associé Tyler Fines (à distance)
----------------------------------	---------------------------------------	---

Rapport sur les courses de la journée

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

Vétérinaire officielle :
Dre Abigail Stovman

Le conducteur, Tyler Moore, a été autorisé à se retirer des deux courses prévues pour ce soir.

1 Division **Prospect Series**

Pouliches trotteuses de 2 ans

La Décision #2772288 a été rendue au nom de Corey Giles pour avoir vendu le cheval, "Just Shocking", après que ce dernier ait été tiré au sort dans la Course 10 à Grand River ce soir, ce qui a nécessité un retrait de la course.

Une sanction pécuniaire de \$ 200 a été imposée pour une infraction à la règle 17.18 de la CAJO.

Courses :

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – **Prospect Series**

Pouliches trotteuses de 2 ans

Rien à signaler.

Le #3, "J M Celebrity", a fait un bris d'allure après le poteau de 1/4 de mille et doit se qualifier pour le bris d'allure.

L'entraîneur en a été averti.

Course 3 – Rien à signaler.

Le #3, "My Only Sunshine", a fait un bris d'allure avant le poteau de 1/2 mille et une sortie.

Le cheval doit se qualifier pour les bris d'allure.

L'entraîneur en a été averti.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Rien à signaler.

Le #4, "Duchenne", a été retiré des paris mutuels par erreur et n'a concouru que pour l'argent de la bourse.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Rien à signaler.

Le #6, "Very Blue Chip", a terminé la course avec de l'équipement brisé (baguette de tête).

Course 10 – Rien à signaler.

Réclamations :

Course 10

“Dialmeup” (2), pour \$ 10,000, par les propriétaires Gina et Lyne Bragagnolo, et Yves Tessier, entraîneur Yves Tessier.